



Apel Collège St Eugène de Mazenod

Le 30 septembre 2021

Chers parents ;

Notre association reprend ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative, pour le plus grand bien de l'éducation que nous voulons tous donner à nos enfants.

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer

**L'assemblée générale de l'Apel du Collège St Eugène de Mazenod
Et ensuite notre conseil d'administration**

qui auront lieu le

Mardi 14 octobre 2021 à 18h30 à la Chapelle

Collège privé Eugène de Mazenod
Impasse Pont de la Clue
Route d'Allauch
13011 Marseille

Ordre du jour : pour notre Assemblée Générale

1. Rapport moral (vote)
2. Rapport financier + Quitus (vote)
3. Budget prévisionnel 2021-2022 (vote)
4. Orientations de l'année 2021-2022 (vote)
5. Vote de la cotisation 2022-2023 (vote)
6. Election des membres du Conseil d'Administration 2021-2022
7. Questions diverses

Ordre du jour : Conseil d'Administration

1. Election du Bureau 2021-2022
2. Questions diverses

Le port du masque est obligatoire, ainsi que le lavage des mains.

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 octobre 2021

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) du Collège St Eugène de Mazenod
dont le siège est à Impasse Pont de la Clue Route d'Allauch 13011 Marseille

donne, par les présentes, pouvoir à M/Me....., demeurant
à..... pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au
collège le 14 octobre 2021 à 18H 30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Fait à....., le.....
(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)